



# Réunion Conseil Municipal

## Compte-rendu 28 du 24 mai 2022

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Marc Cavagnis, Pierre Cochonat, David Fernandez, Stéphanie Gerbier, Jean-Luc Pluot, Lionel Ravier, Annick Sansoë, Sandrine Scalise et Jonathan Vericel

Absente : Chantal Lemerre

---

↳ Début de réunion à 20h05

Mme. Lemerre donne pouvoir à Mme. Gerbier.

M. le Maire ajoute des délibérations sur le projet City stade et pour des contrats vacataires.

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 5 mai 2022) : adopté à l'unanimité

### Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier

#### Délibération : augmentation du tarif du repas de la cantine

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour valider une augmentation de 70 centimes du repas de cantine qui passerait ainsi de 4€30 à 5€ à partir du 1<sup>er</sup> juin 2022.

Le prestataire est dans l'obligation d'augmenter ses tarifs au 1<sup>er</sup> juin suite à l'augmentation des prix et il faut aussi participer au temps de garderie qui coute de plus en plus cher depuis la période Covid.

→ Contre : 0      Neutre : 0      Pour : 13

#### Délibération : projet City stade

\* M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour valider le plan de financement du projet du City stade. Les subventions doivent être demandées pour certaines avant le 31 mai 2022. La réalisation de ce projet ne pourra pas se faire sans ces subventions qui peuvent s'élever jusqu'à 80% du montant HT.

Proposition de vote pour la réalisation de cette zone de loisirs.

→ Contre : 0      Neutre : 0      Pour : 13

\* M. le Maire donne la parole à Mme Borel, référente pour le City Stade. Elle présente ce plan :

Cout du projet : 104 254,10 euros HT.

Fond propre (20%) : 20 850,82€

DETR (20%) : 20 850,82€

Département (30%) : 31 276,23€

ANS (30%) : 31 276,23€

Proposition de vote pour le plan de financement.

→ Contre : 0      Neutre : 0      Pour : 13

\* M. le Maire propose de discuter de l'emplacement. Soit le terrain en-dessous de la bibliothèque soit sur l'ancienne gare vers le tennis.

Proposition de vote pour le lieu :

Bibliothèque → Contre : 0      Neutre : 1      Pour : 12

Ancienne gare → Contre : 12      Neutre : 0      Pour : 1

#### Délibération : contrat vacataire

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour l'embauche de contrats vacataires ou saisonniers. Ce contrat est possible quand il y a un surcroît d'activité pendant une période précise où plusieurs postes non pourvu. Ce ou ces postes seraient nécessaires pour compléter l'équipe périscolaire ou technique.

→ Contre : 0      Neutre : 0      Pour : 13

#### Questions diverses

\* City stade :

Pour bloquer les prix, nous devons choisir un fournisseur car les devis ne sont valables qu'un mois. Par contre, nous noterons bien que le contrat est « valable uniquement sous réserve d'obtention de 80% de subventions ». L'entreprise Agorespace est sélectionnée pour la structure du City.

\* Commission scolaire :

Un nouvel agent a été recruté pour remplacer le départ de Mme Pouchoy.

On est en train de travailler sur le règlement (animations, horaires, tarifications, organisation...) pour la rentrée de septembre 2022.

Le conseil de vie périscolaire aura lieu le 14 juin à 18h30.

\* Plateforme déchets verts :

Un groupe de travail étudie la possibilité de créer une plateforme de déchets verts sur le village en lien avec la CCBS.

\* Réunion de quartiers :

Des réunions de quartiers auront lieu dans tout le village en juin et juillet. Un flyer sera distribué avec

toutes les informations et ceci sera mis aussi sur panneau pocket.

\* Créneaux des élections législatives :

Les élections législatives auront lieu le 12 et 19 juin 2022 de 8 h à 18h.

Il faut 4 équipes de 3 élus pendant 2h30.

12/06

8h/10h30 : Mrs Pluot, Bettant et Cavagnis  
10h30/13h : Mmes Baudry, Scalise et Gerbier  
13h15h30 : Mme Borel, M. Fernandez et Ravier  
15h30/18h : Mme Sansoé, M. Véricel et Cochonat

19/06

Mrs Pluot, Bettant et Cavagnis  
Mmes Baudry, Scalise et Gerbier  
M. Ravier et 2 non élus  
Mme Sansoé, M. Véricel et Cochonat

\* Bois à ramasser sur la coupe blanche :

La coupe blanche qui a été réalisée en bas vers la cheminée a été piquetée. Les habitants peuvent donc aller chercher le bois sur la partie communale (attention, il y a des propriétés privées dans la partie haute de la coupe). Pour vous garer en toute sécurité, vous pouvez venir demander la clé en mairie pour ouvrir la barrière qui donne sur la piste de l'ancienne voie ferrée. Merci toutefois de ne pas abimer cette route.

\* Épandage de produits phytopharmaceutiques :

La loi interdit l'épandage de tels produits :

- si le vent excède 19km/h
- à proximité des habitations en fonction du classement toxicologique des produits et de la culture concernée (entre 5 et 20m). Voir le site du ministère de l'agriculture pour plus d'informations.

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 23h.

---

⇒ Prochain conseil municipal le jeudi 30 juin à 20h.

